

Affiché en mairie
le 14 janvier 1998

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 13 JANVIER 1998

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT, LE MARDI 13 JANVIER A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 9 janvier 1998, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Etaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, adjoints, BOUVIER, WEHRUNG, maires-délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, Mlle DIOT, MM. Patrick GALLISSOT, BREGERE, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, HERBERT, conseillers municipaux.

Excusés : M. DOUCHE, maire-délégué (procuration à M. le maire),
M. THOMASSIN, conseiller municipal (procuration à Mme Ruel).

Absent : M. PEUREUX, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 07.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 1997.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°1 Approbation de la réalisation de travaux d'investissement programmés. Demandes d'aides. DGE exercice 1998.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Renforcement de l'alimentation en eau potable par raccordement de la source du Loncau au réservoir de la route de Beauchemin. Demande d'aides.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Création d'une médiathèque. Demandes d'aides et d'intervention du GAL.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°4 Approbation de la garantie étendue à la période supplémentaire d'amortissement pour le remboursement de deux prêts au bénéfice de l'OPAC de la Haute-Marne.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°5 Demande de concours de la DDE pour une mission de contrôle de la conformité des installations d'assainissement autonome.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°6 Approbation de la convention pour participation aux travaux programmés au collège de Nogent en 1997.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°7 Avis favorable à la demande de dissolution et de réorganisation du corps des sapeurs pompiers de Rolampont faite par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Langres et Mme le Préfet du Département de la Haute-Marne.

Adopté par 11 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, 2 CONTRE en ce qui concerne la dissolution et par 13 voix POUR, 5 ABSTENTIONS en ce qui concerne la réorganisation.

N°8 Approbation de quatre adhésions et des statuts du SMICTOM de la région de Langres. Désignation des délégués et des suppléants.

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 13 JANVIER 1998 A 23 H 10.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT